

Plan de cours

COURS : **Philosophie III – Éthique et politique**

PROGRAMME : Formation générale

DISCIPLINE : Philosophie

PONDÉRATION : Théorie : **3h** | Pratique : **0h** | Étude personnelle : **3h**

PROFESSEUR	Bureau	☎ poste	✉
DROUIN-LEGER PHILLIP	E-140		MIO

PÉRIODES DE DISPONIBILITÉ *À remplir par les étudiants*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
AM					
PM					

COORDONNATEURS DU DÉPARTEMENT	BUREAU	☎ poste
DENIS COURVILLE (LONGUEUIL)	E - 141	2470
DAVY MOUGENOT (LONGUEUIL)	E - 116	3379
MARC LAMONTAGNE (ÉNA)	C - 122	3352

1. PRÉSENTATION DU COURS

La place de la philosophie dans la formation générale

Les trois cours obligatoires de philosophie visent à cultiver la capacité de réflexion et de jugement des étudiant·e·s. Le Département de philosophie structure ses cours selon une séquence à la fois éthique et historique qui privilégie une démarche posant la question du sens de l'existence, s'interrogeant sur la condition humaine et la possibilité d'une culture commune. L'ensemble des trois cours cherche donc, dans un souci de recherche de la vérité propre à la philosophie, à susciter le désir de se questionner et d'argumenter de façon méthodique et rigoureuse. Ce parcours exige l'étude et la lecture d'œuvres philosophiques dans leur version intégrale ou sous forme de larges extraits.

Le cours de philosophie CE

Ce troisième et dernier cours de la Séquence s'organise autour de tensions entre l'éthique et le politique. Le point de départ du cours se situe dans l'horizon du relativisme des valeurs de notre époque, et pose, dans un contexte de crise certaine de la métaphysique, la question de la recherche de voies nouvelles vers l'universel. La dimension éthique du cours se trouve notamment dans l'exploration du rapport de la singularité individuelle à l'universalité normative, alors que la dimension politique se trouve dans l'exploration du vivre-ensemble comme exigence constitutive de l'individu, comme responsabilité, comme devoir, comme champ de la liberté.

2. OBJECTIF MINISTÉRIEL

4PHP – Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine

3. OBJECTIF TERMINAL DE COURS

Au terme de ce cours et à l'aide de théories philosophiques, l'étudiant·e sera en mesure de porter un jugement critique et autonome sur des problèmes éthiques et politiques de la société, le tout dans une dissertation d'au moins 900 mots.

4. PROBLÉMATIQUE DU COURS

« C'est pourquoi le problème fondamental de la philosophie politique reste celui que Spinoza sut poser (et que Reich a redécouvert) : « Pourquoi les hommes combattent-ils pour leur servitude comme s'il s'agissait de leur salut ? » Comment arrive-t-on à crier : encore plus d'impôts ! moins de pain ! Comme dit Reich, l'étonnant n'est pas que les gens volent, que d'autres fassent grève, mais plutôt que les affamés ne volent pas toujours et que les exploités ne fassent pas toujours grève : pourquoi des hommes supportent-ils depuis des siècles l'exploitation, l'humiliation, l'esclavage, au point de les vouloir non seulement pour les autres, mais pour eux-mêmes ? » - Deleuze L'anti-Œdipe

La servitude est basse, avilissante et dégradante, tout le monde le pense, tout le monde le sait. Or, il est facile de constater que la servitude, comprise comme la soumission totale de quelqu'un à un intérêt qui lui est étranger, est fort répandue dans le monde. On peut sans doute expliquer le phénomène en étudiant les structures de pouvoir et de domination. Cependant, ne trouvant aucune réponse satisfaisante de ce bord, quelques penseurs ont osé poser la question : et si la domination des forts n'était pas possible sans la complicité des faibles ? La servitude, dans ce cas, serait totalement, ou en partie, volontaire. Le problème de la servitude volontaire devient le problème fondamental de la philosophie politique selon Deleuze. Pourquoi ? Parce que la politique, à sa base, demande qu'on puisse expliquer comment des nations entières peuvent obéir à un tyran (ou à des lois) qui leur sont injustes. Malheureusement, nous percevons souvent que les lois de ceux qui commandent ne sont pas toujours à l'avantage de ceux qui leur obéissent, mais que ces derniers ne se révoltent pas.

La question posée par Étienne de La Boétie : « Pourquoi la majorité qui souffre obéit-elle à la minorité qui la domine ? » est aujourd'hui autant d'actualité qu'il y a 500 ans. Il ne s'agit que d'un coup d'œil à l'actualité politique du monde pour voir à quel point la domination d'une majorité par une minorité est omniprésente dans notre monde : le tiers monde asservi par les intérêts économiques de quelques puissances mondiales, les conditions pires que celles des serfs que certains ouvriers du monde doivent encore subir, etc. Mais pourquoi ? Pourquoi les masses souffrantes de l'humanité ne se révoltent-elles pas ? C'est là la question à laquelle nous tenterons de répondre cette session. La question est volontairement large et vague, elle se spécifiera au cours de la session. Nous aurons à analyser et surtout à démêler les liens au cœur de la relation de l'individu à sa collectivité, c'est-à-dire, au centre du seuil entre l'éthique et la politique.

Pour les Grecs, la question de la servitude volontaire ne se posait pas vraiment, car (sans tenir compte de certaines nuances) pour ces derniers, il y a des hommes qui naissent pour commander et d'autres qui naissent pour servir, c'est la nature qui fait les choses ainsi. C'est pourquoi nous irons tout d'abord voir la manière dont Aristote a conceptualisé la différence entre la servitude et la liberté. Cela nous servira de contrepoint à la réponse de La Boétie selon laquelle ce n'est pas seulement la nature qui détermine l'asservissement de certains hommes à d'autres, mais aussi la coutume. Dans le célèbre essai de Étienne de La Boétie qu'il écrivit en pleine renaissance française

le « *Discours de la servitude volontaire* », le jeune penseur réfléchissant sur la nature humaine arrive au constat suivant : « La nature de l'homme est bien d'être franc (libre) et le vouloir être, mais aussi sa nature est telle que naturellement il tient le pli que la nourriture lui donne. » Ainsi, chez La Boétie, l'homme est libre par nature, mais il est aussi malléable par nature ; selon la nourriture spirituelle, à savoir, la culture et la coutume avec lesquelles on le nourrit l'homme sera d'autant plus servile ou libre.

Chez Spinoza, le penseur avec qui nous passerons le plus de temps cette session, les déterminations naturelles et culturelles de la servitude sont pensées dans toute leur importance. L'homme naît esclave de ses passions et cela parce qu'il ignore les causes de son propre asservissement naturel. Or, certains hommes (prêtres et tyrans) profitent de l'asservissement (l'ignorance) des hommes et donc par la religion et la politique ils cultivent la servitude plutôt que la liberté naturelle qui se trouve en l'homme. La servitude est ici volontaire au sens où l'ignorance et la peur sont transmises comme des valeurs à la majorité. La servitude volontaire serait donc la conséquence d'une manipulation de la part des élites (aristocraties et religions), alors qu'il y a une servitude naturelle (aux passions) qui serait en partie involontaire, mais exploitée par les dominants.

Enfin, nous verrons que le concept de mauvaise foi de Sartre vient tenter d'expliquer la servitude volontaire. Sartre maintient, comme de La Boétie, la liberté naturelle de l'homme (contrairement à Spinoza) et va même jusqu'à la radicaliser. La servitude chez Sartre est donc entièrement et toujours volontaire, parce que la nature même de l'homme est d'être libre, mais par la mauvaise foi, l'homme lui-même, par peur des responsabilités inhérentes à la liberté, s'enchaîne à d'autres de son propre gré.

Tout au long de la session, nous garderons en tête la citation de Deleuze, à savoir, nous tenterons de comprendre pourquoi la servitude volontaire est le problème fondamental de la philosophie politique contemporaine.

5. DÉROULEMENT DU COURS

Séance.	Cours	Lectures	Activités formatives et évaluations
1. 22 août	Présentation du plan de cours et de la problématique	<u>Lire le plan de cours</u>	
2. 29 août	Aristote - Politiques	1.1 à 1.7 Disponible sur LÉA	
3. 5 septembre	De la Boétie	<i>Discours de la servitude volontaire</i> Partie 1 Disponible sur LÉA	
4. 12 septembre	De la Boétie	Partie 2 Disponible sur LÉA	
5. 19 septembre	Dostoïevski	<i>Le Grand Inquisiteur</i>	Méthodologie de l'explication de texte Présentation de l'évaluation 1
6. 26 septembre	Examen 1 : explication de texte (25%) en classe		
7. 3 octobre	Spinoza	<i>Traité Théologico-politique</i> Disponible sur LÉA	
8. 17 octobre	Spinoza	<i>Traité Théologico-politique</i> Disponible sur LÉA	
9. 24 octobre	Spinoza	<i>Traité Théologico-politique</i> Disponible sur LÉA	Méthodologie du commentaire critique Présentation de l'évaluation 2
10. 31 octobre	Examen 2 : commentaire critique (25%) en classe		
11. 7 novembre	Spinoza	<i>Éthique</i> livre 4	
12. 14 novembre	Spinoza	<i>Éthique</i> livre 5	
13. 21 novembre	Sartre	<i>L'existentialisme est un humanisme</i> Disponible sur LÉA	
14. 28 novembre	Sartre	<i>L'existentialisme est un humanisme</i> Disponible sur LÉA	Méthodologie de la dissertation Présentation de l'évaluation 3
15. 5 décembre	Dissertation finale (35 %) maison		

6. ÉVALUATIONS

Évaluations	Consignes	Échéance (date)	Pondération (%)	Évaluations
Carnet de bord	Courtes explications (1 page) de texte ou réponses à une courte question.	Cours 4,5,9,12,14	15%	
Évaluation 1 <i>Explication de texte</i>	En vous basant sur la méthodologie et la matière vues en classe, il vous faudra expliquer un extrait choisi du <i>Discours sur la servitude volontaire</i> de La Boétie. L'extrait de texte à expliquer sera communiqué en avance.	Cours 6	25%	Évaluation 1 <i>Explication de texte</i>
Évaluation 2 <i>Commentaire critique</i>	En vous basant sur la méthodologie et la matière vues en classe, il vous faudra expliquer un extrait choisi du <i>Traité théologico-politique</i> de Spinoza. L'extrait de texte à commenter sera communiqué en avance.	Cours 10	25%	Évaluation 2 <i>Commentaire critique</i>
Évaluation 3 <i>Dissertation</i>	En vous basant sur la méthodologie de la dissertation et la matière vues en classe, il vous faudra argumenter de manière structurée en faveur d'une position à l'intérieur d'une problématisation philosophique. Vous devrez vous appuyer sur la matière vue en classe depuis le début de la session. La question sera communiquée en avance.	Cours 15	35%	Évaluation 3 <i>Dissertation</i>
Langue française			-(10%)	Langue française
			TOTAL	100 %

7. CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Clarté
- Cohérence du propos
- Pertinence et richesse du contenu
- Compréhension des textes lus et des enjeux étudiés
- Capacité à synthétiser
- Rigueur des explications et de l'argumentation
- Qualité de la réflexion personnelle et originalité
- D'autres critères liés à la nature des travaux seront précisés en classe

8. MATÉRIEL REQUIS

Tous les textes seront disponibles sur LÉA.

9. BIBLIOGRAPHIE

- Abensour, Miguel. *Spinoza et l'épineuse question de la servitude volontaire*. Astéris, 2015.
- Aristote. *Les politiques*, traduit par P. Pellegrin, Paris : Flammarion, 2015.
- De la Boétie, Étienne. *Discours de la servitude volontaire*, traduit par S. Auffret, Paris : 1001 nuits, 2021.
- Dostoïevski. *Le grand inquisiteur*, traduit par V. Derély, Bibliothèque Russe et Slave, 1886.
- Huglo, François. *La Boétie prophète de la liberté. Stasei Ekipitontes*, Athènes, 2016
- Lordon, Frédéric. *Capitalisme, désir et servitude*. La fabrique, Paris, 2010.
- Spinoza. *Traité théologico-politique*, traduit par Charles Appuhn, Paris : Flammarion, 1965.
- *Éthique*, , traduit par Charles Appuhn, Paris : Flammarion, 1965.
- Sartre, Jean-Paul. *L'existentialisme est un humanisme*, Paris : Nagel, 1966
- *L'être et le néant*. Paris, Gallimard, 1943.

10. CONDITIONS DE RÉUSSITE DU COURS

Lecture des textes à l'étude

La lecture des textes à l'étude est obligatoire : elle permet à l'étudiant-e de s'approprier les questions traitées et de faire ainsi une démarche philosophique en entrant en discussion avec les auteurs. Le fait d'assister au cours et de prendre des notes ne dispense pas l'étudiant-e du travail de lire les textes à l'étude.

Note de passage

La note de passage d'un cours est de 60 %.

Présence aux évaluations sommatives

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire. Toute absence non motivée par des raisons graves (maladie, décès, événement de force majeure, etc.) à une activité d'évaluation sommative peut entraîner la note zéro (0) pour ladite activité. Il revient à l'étudiant·e de prendre les mesures pour rencontrer son/sa professeur·e et de lui expliquer les motifs de son absence avec pièces justificatives à l'appui. Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par le/la professeur·e, des modalités de report de l'activité d'évaluation seront convenues entre le professeur ou la professeure et l'étudiant·e.

Remise des travaux

Le Département de philosophie a adopté les principes suivants :

- Les travaux doivent être remis à temps. Aucun retard n'est donc permis, à moins d'une entente avec le/la professeur·e.
- Une telle entente n'exclut pas qu'une pénalité soit imposée à l'étudiant·e retardataire.
- Le cas échéant, cette pénalité ne doit pas dépasser : a) quotidiennement : 5 % de la note du travail; b) au total : 10 % de la note du travail.

Présentation matérielle des travaux

L'étudiant·e doit respecter les *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* adoptées par le Collège, disponibles sous l'onglet « Méthodologie » du site de la bibliothèque :

<http://bibli.cegepmontpetit.ca/wp-content/uploads/sites/60/2015/01/Normes-de-presentation-2012-05.pdf>

Qualité de la langue

La qualité de la langue française est rigoureusement prise en considération par tous les professeurs du Département. Ceux-ci insistent donc auprès des étudiant·e·s afin qu'ils soignent la qualité de la langue parlée et écrite puisqu'elle est intimement liée à l'expression même d'une pensée claire et cohérente. Jusqu'à 10 % de la note d'un travail peut être retranché en guise de pénalité pour les fautes de français.

Plagiat

Tout acte qui consiste à copier, traduire ou paraphraser, en tout ou en partie, la production d'une autre personne en se l'attribuant indûment, avec ou sans son consentement, constitue un plagiat. Tout plagiat, toute tentative de plagiat ou toute collaboration à un plagiat entraîne immédiatement la note 0 pour l'évaluation en cause. En cas de récidive, l'étudiant·e se voit attribuer la note 0 pour l'ensemble du cours. Le/La professeur·e fait alors un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmet à la Direction des études.

Modalité de participation aux cours

Une personne qui aura été absente à plus de 10 % de la période totale prévue pour un cours sera invitée à rencontrer son professeur, qui l'aviserà des conséquences possibles de ses prochaines absences. Est susceptible de n'être plus admis en classe tout·e étudiant·e qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté·e à plus de 20 % de la période totale prévue pour un cours.

Téléphones et autres appareils électroniques

Suivant une politique départementale, aucun appareil électronique ne peut être utilisé dans la classe (sauf cas d'une mesure autorisée par le CSA). L'étudiant·e utilisant son téléphone pendant le cours risque l'expulsion.

11. POLITIQUES ET REGLES INSTITUTIONNELLES

Tout·e étudiant·e inscrit·e à Édouard-Montpetit ou à l'ÉNA doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIÉA), les conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant, la *Politique de valorisation de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* et les règles concernant le traitement des plaintes étudiantes. Le texte intégral de ces politiques est accessible sur le site Internet du Collège : www.cegepmontpetit.ca/cegep/a-propos-du-cegep/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs (par exemple, dans l'agenda étudiant) et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

12. ANNEXE

GRILLE D'ÉVALUATION DU FRANÇAIS ÉCRIT

Nombre total de mots	50 % des points non accordés	100 % des points non accordés
250	4 fautes	8 fautes
500	8	16
750	13	25
1000	17	33
1250	21	42

*Ces grilles d'évaluation ont été créées avec la collaboration de M. Jean-Sébastien Ménard, enseignant de littérature.